



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française**

**Séance du 27 juin 2024
à 18 heures 30**

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	18	9

Date de la convocation
21/06/2024

Date de publication
03/07/2024

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel - RANC Sylvie - SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane - RABERT Guylaine - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - BOLIMON Lionel - ADAM Carole - PILLOT Marion - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille.

Procurations :

ANDRÉ Claude a donné procuration à CUP Christine.
CACELLI Alex a donné procuration à RANC Sylvie.
LOUIS VASSAL Patrick a donné procuration à GARREL Régine.
CRAPONNE Jean-Louis a donnée procuration à MALEN Serge.
ORLANDI Pascal a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
DEL NISTA Xavier a donné procuration à FISCHER Lionel.
FILLIERE Thierry a donné procuration à COSTE Josiane.
GUINTRAND Tamara a donné procuration à TRICHARD Frédéric.
COUSTON Rémy a donné procuration à PILLOT Marion.

Secrétaire de séance :

CUP Christine.

**Nature de l'acte : 7.5.1 Demandes de subventions
DELIBERATION N° 2024-06-49**

OBJET : *ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE DE POLICE
MUNICIPALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU GRAND
AVIGNON DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN A LA
TRANSITION ECOLOGIQUE*

RAPPORTEUR : Monsieur FISCHER, adjoint délégué à la sécurité, à l'urbanisme et à l'environnement

VU le Code général des collectivités territoriales,

Afin de dissuader les auteurs d'éventuelles dégradations ou infractions, la commune a augmenté le nombre de patrouilles de la police municipale.

Le service a donc besoin d'un nouveau véhicule pour assurer ces patrouilles et les différentes interventions.

Le projet d'équipement a été estimé à 39 988,59 € hors taxes.

CONSIDERANT l'intérêt d'équiper le service de la police municipale d'un nouveau véhicule pour assurer ses différentes missions,

CONSIDERANT que le Grand Avignon a créé un fonds de soutien destiné à financer les projets d'investissement des communes membres dans le domaine de la transition écologique et que l'acquisition de véhicule propre est éligible à ce dispositif.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 17 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la police municipale.

SOLLICITE la participation du Grand Avignon au titre du fonds de soutien à la transition écologique à hauteur de 27,17 % de la dépense HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération :

COÛT DU PROJET HT	39 988,59 €
Coût d'acquisition	39 988,59 €
TVA	7 975,17 €
Coût TTC	47 963,76 €

FINANCEMENT DE LA DÉPENSE HT

1 Autofinancement	27,17%	10 864,80 €
2 Subventions d'équipement 72,83%		
Région Sud	45,66% de la dépense subventionnable	18 259,00 €
Grand Avignon	27,17% de la dépense subventionnable	10 864,79 €
Total (2)		29 123,79 €
Total (1+2)	100%	39 988,59 €

PRECISE que les crédits nécessaires au projet sont ouverts dans la section d'investissement du budget.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
27	/	/

Le Maire,
Serge MALEN



Secrétaire de séance
Christine CUP

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 03/07/2024 de la publication le 03/07/2024 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.